

## CORRIGE – Canada introduces ban on conversion therapy

Ce document est un reportage de la chaîne Global National. On y entend 4 personnes : 2 femmes journalistes, Jonathan Browe un témoin et David Lametti, le ministre de la justice du Canada. Il y est question d'une proposition de loi qui vise à interdire les thérapies de conversion.

Dans un 1er temps, la journaliste nous rappelle qu'une thérapie de conversion est une pratique qui a pour but de changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne. Elle ajoute que cette pratique a été rejetée par les scientifiques et les médecins et dénoncée comme dangereuse. Par ailleurs, elle est déjà interdite dans plusieurs villes et provinces.

Ensuite, Jonathan Brower témoigne de sa propre expérience : il avait 20 ans lorsqu'il a participé à une thérapie de conversion pour la première fois. Très croyant, il pensait ne pas avoir d'autre choix et il devait absolument ne pas être homosexuel. Par ailleurs, s'il ne l'avait pas fait, il aurait perdu sa famille et les gens qu'il aime. Non seulement la thérapie n'a pas fonctionné mais en plus Jonathan en est sorti désespéré et suicidaire.

Enfin, le ministre de la justice David Lametti nous rappelle que cette thérapie a été discréditée et dénoncée les organisations et professionnels de santé au Canada, aux Etats Unis et dans le monde entier. Cette pratique n'a aucun fondement scientifique ou médical et a des effets dévastateurs.

La voix off conclut en expliquant que cette proposition de loi changerait le code pénal. En effet, il deviendrait illégal et criminel de proposer une thérapie de conversion à une personne de moins de 18 ans. Il serait aussi illégal de promouvoir cette pratique ou d'en tirer des bénéfices financiers.

Le but de ce document est de nous informer d'une avancée sociétale et de nous montrer les effets dévastateurs de pratiques qui viseraient à changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne.